

Informations utiles « Thérapies »

Vous accueillez prochainement une personne sourde ou malentendante en consultation. Un interprète sera présent pour assurer la communication. Cependant, vous aussi, en tant que thérapeute, vous apportez une contribution importante à la réussite de la communication pendant la séance. Nous avons résumé pour vous les points les plus importants :

Liens rapides :

- [L'essentiel avant tout](#)
- [Code de déontologie](#)
- [Comment se fait l'interprétation](#)
- [Position assise](#)
- [Condition d'éclairage](#)
- [Contact visuel](#)
- [Obstacles : les formulations](#)
- [Complément : Médiation culturelle](#)
- [Pour que la communication fonctionne](#)
- [Suivi](#)

Afin d'alléger le texte, seule la forme masculine ou féminine est utilisée. Il va de soi que les autres formes sont également concernées.

L'essentiel

La communication se fait par l'intermédiaire d'une tierce personne. Adressez-vous directement au client ou au patient, comme vous le feriez avec une personne entendante. Cela favorise la confiance mutuelle et un dialogue naturel. Lors de l'entretien, évitez la communication indirecte et les déclarations du type « Dites-lui, s'il vous plaît, ... ». Les interprètes traduisent toutes les informations audibles. Gardez également cela à l'esprit lorsque vous parlez à des tiers (collègues de travail, au téléphone).

Code de déontologie

En tant que psychologue et professionnel de santé, vous savez combien la confidentialité et le secret professionnel sont fondamentaux dans la relation thérapeutique. L'interprète est également tenu à son [code de déontologie](#) et est soumis au secret professionnel. Celui-ci s'applique à tous les contenus et informations qui se rapportent à la mission, y compris la préparation et le suivi.

Comment se fait l'interprétation

Les interprètes traduisent entre la langue orale et la langue des signes. En règle générale, l'interprétation est simultanée (en même temps) dans les deux sens. Dans certaines situations, la traduction est consécutive (différée), notamment lorsque la personne sourde signe avec la voix. Cela dépend des personnes et peut également varier en fonction de l'état émotionnel.

Position assise

Idéalement, l'interprète est assise à côté de vous. Votre client a ainsi toujours les deux interlocuteurs sous les yeux. En tant que thérapeute, vous avez également un point de vue optimal sur la personne sourde et un bon contact avec l'interprète. Il ne faut cependant pas donner l'impression que vous et l'interprète formez une seule partie. Prenez donc le temps, lors de la première séance, de discuter avec toutes les personnes concernées de la position assise optimale dans votre cabinet.

Conditions d'éclairage

Les conditions d'éclairage sont également importantes. La langue des signes est un langage visuel. Un bon éclairage facilite la communication et la lecture labiale. La lumière ne doit pas être éblouissante; veillez donc à ce que la lumière arrive sur le côté.

Contact visuel

Pour votre client, le contact visuel est essentiel à la compréhension et à la réussite de la communication. Sans contact visuel avec vous ou l'interprète, aucune information ne peut être échangée. Gardez cela à l'esprit lorsque votre client doit, par exemple, regarder une image. Si les yeux doivent être fermés pendant la thérapie, donnez des instructions concrètes et expliquez auparavant la procédure en détail. Faites un signe de contact pour signaler que vous souhaitez récupérer l'attention de votre client.

La plupart du temps, la personne sourde ou malentendante regarde l'interprète pendant l'entretien. Nous comprenons que cela puisse être inhabituel pour vous. Essayez néanmoins de conserver votre gestuelle et vos mimiques naturelles et de regarder directement votre patient. Cela favorise une communication directe et une conversation fluide.

Obstacles : les formulations

Certaines formulations telles que « Que dirait votre sentiment s'il pouvait parler ? », les formes du conditionnel, les généralisations et les jeux d'esprit hypothétiques tels que « À quoi reconnaîtriez-vous que ... » peuvent constituer un défi linguistique.

Il se peut qu'une personne sourde ait du mal à comprendre ou ne comprenne pas du tout ces jeux de mots et expressions. Cela *n'est pas* dû à ses capacités cognitives.

Pour les personnes sourdes, la langue des signes est, dans le meilleur des cas, leur première langue. Cependant, des obstacles apparaissent souvent dans le processus d'acquisition de la langue, et il est difficile de combler les lacunes. La langue parlée est apprise par le biais d'une thérapie linguistique et il n'existe pas non plus d'accès naturel au français. Cela peut avoir des conséquences sur la compréhension des formulations linguistiques.

Testez comment votre client réagit aux jeux d'esprit et aux formulations abstraites ou si des exemples concrets, des situations vécues et des faits sont plus compréhensibles.

Complément : Médiation culturelle

Pour les personnes sourdes qui ne maîtrisent pas la langue des signes française ou qui ont d'autres difficultés, il peut être nécessaire, pour des raisons linguistiques et culturelles, de faire appel à une intermédiaire culturelle. Cette personne est elle-même également sourde et peut réussir à avoir un autre accès grâce à son contexte culturel et à ses compétences dans sa langue maternelle.

Le recours à une intermédiaire culturelle doit être clarifié au cas par cas. Discutez-en avec l'interprète et adressez-vous pour cela au service d'interprétation PROCOM.

Pour que la communication fonctionne

Des exemples concrets, des situations et des faits vécus par le client ou la cliente sont utiles. Ces situations permettent de faire des déductions. Faites appel à des objets ou dessinez quelque chose. Les jeux de rôle se prêtent très bien à la description de situations ou à l'expérimentation de nouveaux modèles d'action.

Dans la thérapie corporelle ou lors d'exercices avec les yeux fermés, donnez au préalable des instructions concrètes et expliquez le déroulement exact. Une fois le contact visuel interrompu, il n'y a plus de communication. Faites un signe pour attirer à nouveau l'attention de la cliente.

Suivi

Il est utile pour l'interprète d'être informée au début d'une thérapie sur la procédure, les intentions et les objectifs. Des méthodes spéciales sont-elles utilisées ? Des tests sont-ils effectués ? Travaille-t-on avec des catalogues de questions ? Des médicaments sont-ils prescrits dans le cas d'un traitement psychiatrique ? Si oui, avec quels effets ? S'agit-il d'une thérapie ordonnée ou volontaire ?

Après la thérapie, de brefs échanges entre le thérapeute et l'interprète permettent de discuter des effets secondaires.

Il est important de noter que la collaboration entre le thérapeute et l'interprète se fait en toute transparence et avec le consentement de la personne sourde. Si des entretiens bilatéraux sont menés entre le thérapeute et l'interprète, la personne sourde doit être informée de leur contenu.

Pour toute question supplémentaire, nous mettons volontiers à votre disposition une fiche d'information détaillée. La fondation PROCOM se fera également un plaisir de vous conseiller personnellement. Voici comment nous contacter :

Gestion des commandes / Service d'interprétation

Tél : [021 625 88 22](tel:0216258822)

E-mail : interprete@procom.ch

Lundi - vendredi, 8:15 – 17:00